

Philippe Emery et Alain Mas

Franquevielle. La fracturation hydraulique y a été testée expérimentation

Une véritable usine à forer le sous-sol à 2600 m de profondeur a tourné jour et nuit en 2007 dans la petite commune du Comminges. La technique de fracturation hydraulique, contestée par les écologistes, y a bien été expérimentée

Franquevielle, 344 âmes, se souvient. « Sous nos pieds, de l'or noir », titrait « La Dépêche » en 2007. En fait, c'est du gaz de schiste qui était recherché dans les profondeurs du village situé dans le canton de Montréjeau. Un gaz disséminé en petites poches dans les sédiments dont l'exploitation soulève l'espoir des pétroliers et l'inquiétude des écolos, qui s'inquiètent de l'injection massive d'eau et de produits chimiques dans les entrailles de la terre.



Le forage a été rebouché en 2008. Ne subsiste que le petit pont d'accès construit pour les camions. Le puits est repéré par GPS, explique Guy Pellicer, maire-adjoint, ici avec Joseph Fort./Photo DDM-Alain Mas

« Lorsque l'entreprise EnCana est arrivée, la population a été informée, un dépliant distribué dans tous les foyers, se souvient Joseph Fort. J'étais conseiller municipal, nous avons eu des réunions publiques et des visites du forage. Les responsables ont indiqué qu'ils faisaient de la recherche de gaz par fragmentation. L'exploitation du site a duré à peu près une année ».

« Un champ grand comme deux terrains de foot a été décapé, le terrain aplani, un plateau de béton coulé pour supporter une impressionnante machine automatique, une vraie usine à forer fonctionnant jour et nuit, avec torchère de sécurité, se souvient Guy Pellicer, adjoint au maire. De l'eau était pompée dans le petit canal d'irrigation voisin. La foreuse s'est arrêtée à 2 600 m de profondeur. On n'a pas subi de nuisances à part les camions transportant terre et matériel ». Du gaz a bien été trouvé, mais pas en quantité suffisante pour une exploitation rentable. Tout a été rebouché en 2008.

Permis prorogé jusqu'en 2014

Le « permis de Foix » accordé à aux Canadiens d'EnCana en 2006 a été prorogé jusqu'au 7 février 2014 à Vermilion, filiale d'un autre groupe canadien, sur une superficie réduite à 549 km². Sous la pression écologiste, José Bové en tête, l'état a suspendu les autorisations de forage jusqu'en juin 2011, le temps qu'une mission rende ses conclusions sur les dangers éventuels de la fragmentation. Mais les autorisations seront prolongées d'autant. Malvy, président de Région, a demandé l'abrogation du permis. Le forage de Franquevielle, infructueux, un autre forage serait envisagé à Proupiary, mais le maire, Chantal Rivière, n'est au courant de rien.